



Expertise et Métiers

PLACEMENTS

Les Français en attente de bonnes réponses



Vincent Cudkowicz

Directeur général
bienprevoir.fr et
Primaliance

L'épargne de précaution placée sur les livrets est un réflexe classique en période d'instabilité des marchés financiers, bien que paradoxal au vu du taux croissant de l'inflation. Le taux du Livret A continue de faire perdre de l'argent aux épargnants, alors que d'autres choix sont rémunérateurs et accessibles avec des risques restreints.

Comment battre l'inflation tout en se créant une épargne de précaution ? À cette question que se posent des millions de Français, c'est aux conseillers financiers de répondre. Dilemme de l'épargnant depuis la hausse des taux, de nombreuses solutions existent, mais toutes nécessitent un effort : celui de rompre avec la notion de garantie en capital à tout moment, associée à un taux de rendement attractif. Il est aussi important d'agir sur du long terme, au minimum entre cinq à six ans, et de diversifier les thématiques sélectionnées permettant de lutter contre l'inflation, tout en conservant un niveau de sécurité.



Les fonds euros sont davantage sollicités, malgré leurs taux bas, les épargnants préférant miser sur la sécurité. Le support en euro a l'avantage d'être garanti par l'assureur et de présenter une liquidité totale, sauf en cas de risque systémique.

Idem pour la nouvelle génération de fonds eurocroissance issue de la loi PACTE en 2020 : ce support, disponible au sein d'une assurance vie, vise un objectif de rendement supérieur aux fonds euros, entre 3 % et 5 % annuels nets de frais. Il permet de bénéficier d'une garantie partielle (80 %) du capital à l'échéance de 8 ans, et de bénéficier d'une allocation diversifiée et décorrélée des marchés financiers. Un peu plus risqué : les SCI (sociétés civiles immobilières) sous forme d'unités de compte (UC) en assurance vie, quasi inexistantes il y a cinq ans, représentent aujourd'hui plus de 20 mil-

liards d'euros d'encours et pèsent près d'un tiers des encours de la pierre-papier en assurance vie. La raison de cet engouement ? Une liquidité permanente et garantie par l'assureur, un risque modéré, des performances attractives (autour de 4 %) dans un secteur qui rassure les Français : l'immobilier.

De l'assurance vie à la pierre papier

Avec un taux de distribution pour 2021 de 4,45 %, la pierre-papier conserve sa place sur le podium en tant que produit d'investissement à privilégier. Les supports immobiliers sont ceux qui permettent aujourd'hui de mieux préserver le pouvoir d'achat face à une inflation galopante.

Le résidentiel connaît un certain engouement malgré l'encadrement des loyers et un plafond à 3,5 % face à l'inflation. Cependant, pour un meilleur rendement, le bureau, le tertiaire et la logistique sont à privilégier : ils sont non seulement moins sensibles à l'augmentation des loyers, mais répercutent mieux l'inflation.

En période d'incertitude économique, face à une hausse des taux et à un retour spectaculaire de l'inflation, diversifier ses placements est plus que jamais la solution pour protéger son épargne et la faire fructifier, y compris dans des secteurs a priori moins impactés ou tangibles comme l'immobilier. Les sources et supports d'investissement y sont aujourd'hui nombreux et ont gagné en liquidité, avec un bon couple rendement/risque. Tel est le conseil à donner. ■

« Bien que directement impactée par la hausse de l'inflation, l'assurance vie n'a jamais autant collecté que sur les quatre premiers mois de l'année 2022. »

Bien que directement impactée par la hausse de l'inflation, l'assurance vie n'a jamais autant collecté que sur les quatre premiers mois de l'année 2022 : d'après France Assureurs, les cotisations ont atteint 54 milliards d'euros, soit autant qu'en 2011.